

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 20 juin 2017 à 20H20**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Est absent :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant,
Monsieur Alain Carrier.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit
comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil
conformément à la loi

Ordre du jour de la séance du 20 juin 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Logiciel de gestion de demandes de permis et de certificats
d'autorisation
4. Demande d'assistance financière pour Desjardins
5. Proposition de la productrice de l'Info Shenley
6. Demande au CCU pour dossier de M. Claude Quirion
7. Achat d'un fauteuil de prélèvement et d'un téléphone pour la
clinique médicale
8. Mandat pour estimation pour les rues Mercier et Poulin
9. Pavage du Grand Shenley
10. Avis de motion
11. Paiement du montant forfaitaire équivalent au montant crédité
par l'entrepreneur Giroux et Lessard
12. Grands feux – autorisation pour la parade du 1^{er} septembre
13. Grands feux – autorisation pour la vente d'alcool le 1^{er}
septembre
14. Grands Feux – Demande d'aide pour la réalisation des Grands
Feux
15. Autorisation demande pour le programme Nouveaux Horizons
16. Achat de tables à pique-nique

17. Terrains de la rue Boulanger
18. Achat d'une génératrice pour l'eau potable
19. Période de questions
20. Fin de la rencontre

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Alain Carrier, maire suppléant, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2017-06-223** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- LOGICIEL DE GESTION DE DEMANDES DE PERMIS ET DE CERTIFICATS D'AUTORISATION

- 2017-06-224** **Considérant** que la Coopérative d'informatique municipale, dont est membre la Municipalité de Saint-Honoré-de Shenley propose un logiciel de gestion de demande de permis et de certificat d'autorisation ;

Considérant que le logiciel s'installe directement dans celui utilisé par la Municipalité (Suite CIM) ;

Considérant que le logiciel faciliterait le travail et augmenterait la rapidité de traitement des dossiers par l'inspecteur en bâtiment ;

Considérant que le coût lié à l'utilisation et l'installation du logiciel est de 1 607.50 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat du logiciel de gestion de demande de permis et de certificat d'autorisation au coût de 1 607,50 \$ plus taxe.

4- DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR DESJARDINS

- 2017-06-225** **Considérant** que des travaux de rénovations sont à faire au bâtiment de la bibliothèque municipale et clinique médicale ;

Considérant que les rénovations ont pour but d'améliorer les services aux citoyens avec l'acquisition de nouvelles étagères de rangement et l'achat d'un fauteuil de prélèvement, remplacement des luminaires, installation d'un lavabo, repeindre l'ensemble du local ;

Considérant que les rénovations ont également pour but d'améliorer la structure en changeant l'ensemble des fenêtres du second étage ;

Considérant que la Municipalité désire demander un soutien financier à la Caisse Desjardins des sommets de la Beauce pour son projet de rénovation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley d'effectuer une demande financière à la Caisse Desjardins des sommets de la Beauce.

5- PROPOSITION DE LA PRODUCTRICE DE L'INFO SHENLEY

2017-06-226 **Considérant** que la productrice de l'Info Shenley demande une contribution de 1 000 \$ à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour la production du journal mensuel ;

Considérant que le montant est justifié en regard des coûts de production présentés par la productrice ;

Considérant que cette contribution est pour une année de production ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un paiement de 1 000 \$ pour la production de l'Info Shenley pour une période d'un an.

6-RECOMMANDATION DU CCU DANS LE DOSSIER DU PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 060 371

2017-06-227 **Considérant** que le propriétaire du LOT 5 060 371 effectue des réparations d'automobile chez lui et que ce type d'activité est considérée commerciale ;

Considérant que le terrain est zoné résidentiel, mais que celui-ci devrait être zoné commercial pour y opérer une activité de type commerciale ;

Considérant que le propriétaire voudrait poursuivre ses activités de réparation d'automobile chez lui ;

Considérant que cette requête a été transmise au Comité consultatif en urbanisme (CCU) pour étude ;

Considérant que le CCU recommande un usage conditionnel ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un usage conditionnel afin que le propriétaire du LOT 5 060 371 puisse poursuivre ses activités de réparation d'automobile ;

Que le propriétaire du LOT 5 060 371 devra payer des taxes commerciales ;

Advenant que le propriétaire du LOT 5 060 371 cesse ses activités ou quitte le bâtiment définitivement, l'usage conditionnel sera automatiquement abrogé.

7- ACHAT D'UN FAUTEUIL DE PRÉLÈVEMENT ET D'UN TÉLÉPHONE POUR LA CLINIQUE MÉDICALE

2017-06-228 **Considérant** que la clinique médicale a besoin d'un fauteuil adapté et d'un téléphone afin de rendre le service de prise de sang sécuritaire ;

Considérant que le fauteuil coûte 1 000 \$ et le téléphone 175 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'un fauteuil adapté au coût de 1 000 \$ et d'un téléphone au coût de 175 \$ pour la clinique médicale.

8- MANDAT POUR ESTIMATION POUR LES RUES MERCIER ET POULIN

2017-06-229 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut faire réaliser une estimation de coût pour des travaux de réfection d'aqueduc et égout des rues Mercier et Poulin ;

Considérant que la firme WSP propose un montant de 1 985 \$ plus taxes pour la réalisation de l'estimation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme WSP pour la réalisation de l'estimation de coût pour des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout des rues Mercier et Poulin pour un montant de 1 985 \$.

9- PRRRL - VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES RÉALISATION DES TRAVAUX GRAND SHENLEY

2017-06-230 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MRMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2 ;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Beauce-Sartigan a obtenu un avis favorable du MRMDET ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

10- AVIS DE MOTION

Monsieur Stéphane Quirion donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 163-2017 concernant une désignation de pouvoir d'autorisation pour les travaux de construction du centre multifonctionnel sera adopté lors d'une séance ultérieure.

11- PAIEMENT DU MONTANT FORFAITAIRE ÉQUIVALENT AU MONTANT CRÉDITÉ PAR L'ENTREPRENEUR GIROUX ET LESSARD

2017-06-231

Considérant que lors des travaux de la rue Boulanger, le contracteur du projet, la firme Giroux et Lessard, devait refaire l'asphalte des entrées de résidence adjacent à la rue ;

Considérant que le résident du LOT 5 060 018 a refusé les travaux d'asphaltage de son entrée, mais que celui-ci a changé d'avis par la suite sans toutefois pouvoir bénéficier des travaux du contracteur ;

Considérant que le contracteur crédite un montant de 1 971,06 \$ à la Municipalité pour les travaux qui n'ont pas été faits chez le résident ;

Considérant que la Muniplaité a décidé d'offrir ce crédit comme montant forfaitaire au propriétaire du LOT 5 060 018 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise que le crédit de 1 971,06 \$ soit offert au contribuable du LOT 5 060 018 comme montant forfaitaire pour les travaux d'asphaltage.

12- GRANDS FEUX- AUTORISATION POUR LA PARADE DU 1^{ER} SEPTEMBRE

2017-06-232

Considérant que le comité des Grands Feux demande au conseil l'autorisation de parader dans les rues de la Muniplaité ;

Considérant que le comité des Grands Feux a fourni un plan du parcours qu'ils ont l'intention d'emprunter ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la parade des Grands Feux dans les rues de la Municipalité.

13- GRANDS FEUX- AUTORISATION POUR LA VENTE D'ALCOOL LE PREMIER SEPTEMBRE

- 2017-06-233** **Considérant** que les Grands Feux désirent vendre de l'alcool sur le site de l'événement ;
- Considérant** que le comité des Grands Feux veut permettre la consommation sur le site de l'événement ;
- Considérant** que la vente et la consommation d'alcool doivent être autorisées par le conseil municipal ;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil autorise au comité des Grands Feux la vente de consommation d'alcool sur le site de l'événement.
- 14- GRANDS FEUX- DEMANDE D'AIDE POUR LA RÉALISATION DES GRANDS FEUX**
- 2017-06-234** **Considérant** la demande faites par le comité des Grands Feux pour avoir de l'aide de la Municipalité lors de la tenue de leur événement ;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil autorise que la Municipalité apporte un support au comité des Grands Feux lors de leur événement.
- 15- AUTORISATION DE DEMANDE POUR LE PROGRAMME NOUVEAU HORIZON**
- 2017-06-235** **Considérant** que le programme Nouveaux Horizons pour les aînés est ouvert aux demandes de financement ;
- Considérant** que la responsable des loisirs veut faire une demande pour l'achat d'un système d'ombrage en toile ainsi que des tables extérieures ;
- Considérant** que le directeur général veut faire une demande pour l'achat de tables rondes et de chaise pour le centre multifonctionnel ;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil autorise le directeur général et la responsable des loisirs d'effectuer leur demande financière au programme Nouveaux Horizons pour les aînés ;
- Que** le directeur général et la responsable des loisirs soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.
- 16- ACHAT DE TABLE À PIQUE-NIQUE**
- 2017-06-236** **Considérant** que la responsable des loisirs demande l'achat de deux tables à pique-nique pour le parc Frédéric-Cloutier ;

Considérant que les tables permettront aux enfants du camp de jour de dîner à l'extérieur ;

Considérant que les citoyens utilisant le parc pourront également en profiter ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de deux tables à pique-nique au prix de 104,99 \$ chacune.

17- TERRAIN DE LA RUE BOULANGER

2017-06-237 **Considérant** la liste des prix des terrains de la rue Boulanger déposée par le directeur général au conseil ;

Considérant qu'il y aura une part du coût du terrain qui sera de 1,15 \$ le pied carré ;

Considérant qu'il y aura une part du coût du terrain en frontage (calculé en mètre) pour le remboursement des frais d'installation du réseau d'aqueduc et d'égout ;

Considérant que le coût de la part du terrain pour le réseau d'aqueduc et d'égout pourra être amorti sur une période de 10 ans ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte la liste des prix des terrains de la rue Boulanger présentée par le directeur général ;

Que cette liste de prix soit en vigueur dès maintenant.

18- ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'EAU POTABLE

2017-06-238 **Considérant** que le système d'eau potable requiert une génératrice pour faire fonctionner les équipements en cas de panne électrique ;

Considérant qu'une génératrice de 10 000 watts répondrait au besoin ;

Considérant que le prix d'une génératrice de 10 000 watts de marque Honda est de 5 469 \$ plus taxe ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'une génératrice 10 000 watts Honda au coût de 5 469 \$ plus taxe pour le système d'eau potable ;

Que la municipalité utilise la TECQ pour financer l'achat.

19-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

20-FERMETURE DE LA SÉANCE

2017-06-239 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h00

Alain Carrier, MAIRE - SUPPLÉANT

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.